



Formation sur lieu de travail pendant les jours de repos

Par **Têtepensante**, le **01/02/2022** à **10:55**

Bonjour,rrnJe travaille dans une MARPA (foyer résidentiel pour personnes âgées autonomes) en CDI à temps complets actuellement nous sommes en formation HACCP sur des jours de travail ainsi que des jours de repos .rnBien avant que la formation ne commence notre Directrice nous assuré que la formation serait rémunéré sur nos jours de repos hors la direction à changé d'avis en pleine formation maintenant ils disent que ce sera considéré comme jours de récupération.rnOnt ils le droit ? rnSachant qu'ils nous ont déjà supprimé les heures complémentaires et supplémentaires du à un déficit de l'établissement.rnMerci pour votre réponse.